
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

18 MARS > 14 AVRIL 2025

REVUE-MÉDIAS

Panorama Moselle et Madon -
18 mars > 14 avril 2025

lundi 14 avril 2025

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(11 articles)



vendredi 21 mars
2025

Compostage des biodéchets à la cantine du périscolaire (214 mots)

Les composteurs de la cantine du périscolaire ont été inaugurés en présence des enfants, des parents, des élus, des enseignants et des animateurs du...

Page 8



vendredi 21 mars
2025

Aqua'MM : une nocturne pour soutenir Mars Bleu (186 mots)

L'Aqua'MM, en partenariat avec la Ligue contre le cancer (Comité 54 de Meurthe-et-Moselle), la Société Nautique Moselle et Madon (SN2M) et les...

Page 9



jeudi 27 mars 2025

Les collégiens découvrent la critique littéraire avec Lucie Kosmala (478 mots)

Les élèves de 4e3 du collège Jacques-Callot ont fait récemment une expérience culturelle insolite : par l'intermédiaire de la médiathèque...

Page 10



samedi 29 mars
2025

Une vague bleue a déferlé au centre aquatique (357 mots)

Six mois après Octobre rose, les bénévoles de la Ligue contre le cancer se sont investies pour Mars bleu et la prévention du cancer colorectal. En...

Page 11



dimanche 30 mars
2025

La grande finale de cross vue par les écoliers du Mont (194 mots)

L'école du Mont a été très remarquée lors de la finale intercommunale de cross-country. Dès novembre, Marie Gauthier-Minne, la directrice, s'était...

Page 12



mercredi 2 avril
2025

Un nouveau site de compostage partagé inauguré (212 mots)

La commune de Messein continue son investissement pour une gestion plus écologique des déchets, avec l'installation d'un deuxième emplacement de...

Page 13



dimanche 6 avril
2025

Moselle et Madon : 2025, une année décisive pour le territoire (334 mots)

L'ensemble des budgets 2025 de la Communauté de Communes Moselle et Madon a été adopté à l'unanimité. Malgré un contexte national difficile et des...

Page 14

Till Sujet est hypersensible et en fait un show (636 mots)

Page 15



mercredi 9 avril
2025

Il lui aura fallu attendre 50 ans. Un demi-siècle avant de comprendre pourquoi soudain le mal-être l'étreignait, pourquoi cette remarque venait si...



jeudi 10 avril 2025

Au stade, 50 m³ de compost ont été proposés aux Viternois (140 mots)

Thomas Dethorey représentait l'entreprise de revalorisation des déchets ménagers COVALOM. Il guidait les utilisateurs en donnant des conseils et en...

Page 17



samedi 12 avril
2025

Le bonheur de lire (169 mots)

Organisée par la Filoche, et mené par Dominique et Claudine, deux bénévoles locales, une séance « Coup de cœur café » a enchanté une quinzaine de...

Page 18



lundi 14 avril 2025

Viterne. Un composteur partagé au village (187 mots)

Le site de compostage partagé se situe à l'entrée du village, parking du cimetière. Mis en place par la CCMM (communauté de communes Moselle et...

Page 19

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(23 articles)



mardi 18 mars 2025

Le budget 2025 et des projets d'aménagement validés (323 mots)

Le conseil municipal de Neuves-Maisons s'est réuni le vendredi 14 mars afin d'examiner la gestion budgétaire et les projets d'aménagement de la...

Page 21



mardi 18 mars 2025

Les comptes à l'ordre du jour (169 mots)

Le compte administratif a été présenté par Lionel Blondin, adjoint aux finances. Le résultat de clôture affiche des excédents de 235 168 € en...

Page 22



mardi 18 mars 2025

Plantation d'arbres : un projet pour l'ombre et la fraîcheur (239 mots)

Cent pour cent dans l'air du temps et du réchauffement climatique, la commune vient d'acquérir pour 4 000 €, 26 arbres et de 15 arbustes. Ils auront...

Page 23



jeudi 20 mars 2025

La nature reprend sa place : transformation des espaces bitumés (135 mots)

Pour donner à la nature davantage de place dans le village, des emplacements de bitume deviennent des espaces verdoyants et fleuris. L'entreprise «...

Page 24

Les parents d'élèves se mobilisent contre la fermeture d'une classe (316 mots)

Page 25



dimanche 23 mars
2025

La lettre de l'inspecteur académique, Monsieur Luscan, annonçant la fermeture d'une classe du premier degré (maternelle ou élémentaire), a été reçue...



lundi 24 mars 2025

Sécurité publique et propreté : quatre axes développés par la mairie (372 mots)

Face aux préoccupations liées aux cambriolages, le maire appelle à la sérénité, soulignant l'action conjointe et renforcée de la police municipale et...

Page 26



lundi 24 mars 2025

Rénovation de la mairie : un projet d'envergure pour la commune (322 mots)

Lors de la dernière séance du conseil municipal de Messein, les élus ont décidé de lancer le projet de rénovation de la mairie et de l'agence...

Page 27



vendredi 28 mars
2025

Les Jardins partagés : une production record l'an dernier (443 mots)

Un jardin solidaire, pour bâtir ensemble un lieu extraordinaire de tolérance, de respect, d'humanité et de valorisation des personnes. » C'est ainsi...

Page 28



dimanche 30 mars
2025

La Croix-Blanche 54 : des bénévoles engagés et des actions concrètes (344 mots)

La Croix-Blanche 54 s'est illustrée en 2024 par son activité solidaire, s'acquittant avec efficacité de ses trois grandes missions : les dispositifs...

Page 29



lundi 31 mars 2025

Une réunion publique pour faire le bilan des actions de la municipalité (364 mots)

Vendredi dernier, à l'Espace Serge-Iung, le maire, Yannick Hellak, maire, entouré de la majorité des élus, avait invité les Vincipontains et...

Page 30



lundi 31 mars 2025

Délibérations financières au menu du conseil (305 mots)

Le conseil municipal, réuni le 24 mars, a voté à l'unanimité les sept délibérations proposées. ► Finances . Les comptes 2024 n'ont réservé aucune...

Page 31



mardi 1 avril 2025

De futurs architectes étudient le patrimoine industriel de la ville (319 mots)

Depuis quelques semaines, des étudiants en master 1 d'architecture s'immergent au cœur de Neuves-Maisons dans le cadre d'une convention de...

Page 32



mardi 1 avril 2025

Le projet de la nouvelle école élémentaire fait débat (312 mots)

Adopté par la majorité, il regroupera les élèves des écoles de Banvoie et du Mont sur un terrain acquis par la commune, situé face à la mairie....

Page 33



mardi 1 avril 2025

« Il n'y a pas d'autre solution », estime la municipalité (222 mots)

Le maire André Bagard et le premier adjoint Emmanuel Schneider répondent à ces préoccupations. Pour eux, « inutile de faire une étude de...

Page 34



vendredi 4 avril 2025

Impôts locaux : nouvelle baisse des taux en 2025

(298 mots)

Lors de la dernière séance du conseil municipal, les élus ont validé 16 délibérations, majoritairement à caractère financier, illustrant une gestion...

Page 35



vendredi 4 avril 2025

Un stage citoyen contre les infractions écologiques

(434 mots)

Le Parquet de Nancy propose aux auteurs de petits délits environnementaux, un stage gratuit de citoyenneté environnementale. Quinze personnes étaient...

Page 36



samedi 5 avril 2025

Nouvelle baisse des impôts locaux (185 mots)

Le conseil municipal s'est réuni avec 9 élus présents et une élue représentée. Il a approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2024 présenté par...

Page 37



dimanche 6 avril 2025

Le conseil municipal revoit les tarifs des repas scolaires (401 mots)

Le budget communal primitif 2025, établi avec la volonté de maîtriser les dépenses sans dégrader les services, prévoit un fonctionnement équilibré à...

Page 38



mercredi 9 avril 2025

Des finances saines et pas de hausse des impôts

(191 mots)

Ce vendredi 4 avril, sous la houlette de M. le maire, Patrick Potts, l'équipe municipale a mené une réunion marathon de plusieurs heures. Les comptes...

Page 39



dimanche 13 avril 2025

Le lycée professionnel La Tournelle a ouvert ses portes (234 mots)

Comme chaque année, le lycée professionnel régional La Tournelle a ouvert ses portes à de futurs élèves et à leurs parents. Enseignants et élèves...

Page 40



lundi 14 avril 2025

Emile Alix représente la SN2M aux championnats de France de natation (489 mots)

La Société nautique de Moselle et Madon (SN2M) est l'une des associations du territoire qui a connu le plus fort développement ces dernières années,...

Page 41



lundi 14 avril 2025

Pont-Saint-Vincent. Les taux des taxes 2025 en baisse (186 mots)

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont procédé à la validation de huit délibérations. ► Les taux communaux des taxes 2025 sont en légère...

Page 43

Page 44

Richardménil. Un pôle pluriprofessionnel de santé en projet (242 mots)

Dans ce projet de pôle pluriprofessionnel de santé, une vingtaine de logements sont prévus pour les deux étages et le rez-de-chaussée sera consacré...

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)

Ligne ferroviaire 14 : début des travaux prévu en septembre (189 mots)

Beaucoup de personnes étaient présentes à la réunion publique pour la réouverture de la ligne ferroviaire 14 Nancy-Contrexéville, en présence...

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Compostage des biodéchets à la cantine du périscolaire

Les composteurs de la cantine du périscolaire ont été inaugurés en présence des enfants, des parents, des élus, des enseignants et des animateurs du périscolaire.

Fini les restes de repas jetés à la poubelle et incinérés, ils serviront désormais à nourrir le sol. Un enjeu environnemental et économique, sans oublier avec un intérêt pédagogique.

Chaque jour, un groupe différent d'enfants et les animateurs de Resto Loisirs apporteront les restes de repas au composteur et assureront les opérations nécessaires. Vider le seau de biodéchets, les éta-

ler au râteau sur la surface du composteur, remuer avec un brass compost, puis recouvrir de broyat de branches. Un cahier de registre permettra également de retranscrire les quantités apportées et les observations réalisées par les enfants.

Une semaine de campagne de pesée des déchets alimentaires a été réalisée fin novembre et des actions de sensibilisation se sont déroulées en amont de l'inauguration pour sensibiliser au tri et au gaspillage alimentaire.

Des cookies antigaspi, faits avec du pain dur, ont été réali-

sés avec les enfants. Ce travail a été mené par le service déchets ménagers de la communauté de communes, la commune et l'équipe périscolaire Resto Loisirs porté par Familles Rurales. ■



Le maire, les parents et les enfants.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Aqua'MM : une nocturne pour soutenir Mars Bleu

L'Aqua'MM, en partenariat avec la Ligue contre le cancer (Comité 54 de Meurthe-et-Moselle), la Société Nautique Moselle et Madon (SN2M) et les Pataploufs, organise une nocturne spéciale **vendredi 21 mars**, à partir de 18 heures.

Cet événement s'inscrit dans le cadre de la campagne Mars Bleu, visant à promouvoir la prévention et le dépistage du cancer colorectal.

Cette année encore, un programme aquatique et ludique a

été concocté pour les visiteurs, associé à des stands d'information et de dégustation. Les Pataploufs organiseront des baptêmes de plongée de 18 h à 20 h, tandis que deux séances d'aquagym géantes débuteront à 18 h 15 et 19 h 15, animées par des maîtres nageurs de la piscine.

L'entrée à 5 € sera entièrement reversée à la Ligue contre le cancer, de même que le bénéfice des ventes de goodies et de pâtisseries fabriquées maisons par les bénévoles. Ces sommes contribueront au fi-

nancement des services support offerts par la Ligue aux personnes en traitement pour un cancer. ■



Comme en 2024 et 2023, les militantes de la Ligue contre le cancer vont monter des stands dans le hall de l'Aqua'MM.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Les collégiens découvrent la critique littéraire avec Lucie Kosmala

Comment devient-on journaliste littéraire, quelle différence avec le métier d'influenceuse ? C'est l'une des questions qu'ont pu poser des collégiens à Lucie Kosmala. À la Filoche, elle a partagé son expérience et donné des conseils avisés sur la lecture et l'esprit critique.

Les élèves de 4e3 du collège Jacques-Callot ont fait récemment une expérience culturelle insolite : par l'intermédiaire de la médiathèque départementale, ils ont rencontré, à la Filoche, Lucie Kosmala, 34 ans, titulaire d'un master en littérature jeunesse et qualifiée à tort « d'influenceuse littéraire ». Une étiquette qu'elle récuse : « Je suis plutôt journaliste spécialisée, car je ne suis pas rémunérée par les maisons d'édition. »

Des sélections d'ouvrages pour tous les âges

Sur les réseaux, elle décrypte pour les parents, les bibliothécaires et les prescripteurs, les tendances et les modes de lecture des jeunes. Elle alerte sur les dérives et propose des sélections pointues de livres, des bébés jusqu'aux jeunes adultes. Elle crée actuellement des vlogs (vidéos sur sa vie) et a terminé le tome I de son premier roman, une histoire pour ados de compétition de jeux vidéo, à paraître en septembre.

Par ce genre de rencontre, Lucie souhaite « inviter les collé-

giens à mettre des mots sur ce qu'ils pensent et sur leurs ressentis pour développer leur esprit critique. » Elle leur a partagé son expérience, fruit de 10 années de lectures sur toutes les tranches d'âge, assortie d'une connaissance fine des maisons d'édition et de collaborations avec *France Inter* et *France TV*.

« Pour les élèves, cette rencontre constitue une introduction à la littérature par des moyens modernes, par le biais d'une personne non soudoyée par les maisons d'édition, » souligne leur professeure Mme Dori. Les ados se sont montrés curieux du quotidien de la journaliste.

Comment gagne-t-elle sa vie ? « C'est fait de petits ruisseaux qui finissent par faire une rivière, et je suis DJ aussi ! » Elle détaille la réalisation de ses vidéos, tournées avec un simple téléphone, sa difficulté à faire tenir ses rushes en 1 minute 30 - « car je suis très bavarde » - et confie recevoir « environ 15 livres à lire par semaine. »

Quant aux conseils de lecture, elle suggère, très éclectique,

aussi bien des titres de mangas que de romans. Et elle y ajoute deux grands conseils, « Privilégiez les petits réseaux, les librairies. Et n'oubliez pas de vous faire plaisir en lisant ! »

Ses titres jeunesse préférés

Les p'tites reines : « un des romans qui m'a fait le plus rire. Il questionne sur le rapport à soi, aux réseaux sociaux, d'une finesse incroyable, aussi drôle qu'intelligent. » À partir de 12 ans.

Carnet d'apothicaire : un manga « mélange de *Desperate Housewives* et de *Dr House*, passionnant. » ■



Préparée en amont par les médiathécaires Kenan et Virginie, la rencontre entre les collégiens et Lucie Kosmala, journaliste spécialisée en littérature jeunesse a été très riche et animée.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Une vague bleue a déferlé au centre aquatique

Six mois après Octobre rose, les bénévoles de la Ligue contre le cancer se sont investies pour Mars bleu et la prévention du cancer colorectal.

En partenariat avec l'Aqua'MM, le club des Pataploufs et la SN2M (Société Nautique de Moselle Madon), elles ont organisé un vendredi soir festif et sportif. Les maîtres nageurs de la piscine ont dirigé deux séances géantes d'aquagym, encadrées par la SN2M. « Et ça a pulsé ! », sourit Francis Carton, président de l'association.

Séance d'aquagym et baptêmes de plongée

De leur côté, les Pataploufs ont proposé des baptêmes de plongée. Dans le hall, les bénévoles de la Ligue ont proposé des pâtisseries maison et des goodies de leur fabrication : sacs à tarte, charlottes alimentaires, sachets de lavande et autres pochettes. Les bénéfices des entrées et des ventes aideront

à financer les soins de support, offerts par la Ligue aux personnes en traitement pour le cancer.

Au stand info de la Ligue, Marlène Carton a décrit aux visiteurs l'importance de la prévention du cancer colorectal. « Le taux de dépistage est de seulement 34 % en France, c'est très bas quand on sait qu'on peut obtenir facilement les tests en pharmacie et que pris à temps, ce cancer guérit dans neuf cas sur dix. Les gens ont des peurs inexplicables parce que ça touche à l'intime, peur aussi du résultat ou encore du milieu médical. Nos actions en contact direct avec les gens sont un puissant moyen d'aider à la prise de conscience. »

L'événement préparé de longue date par les bénévoles a attiré 160 personnes, à la satisfaction des organisateurs.

Soins de support offerts par la Ligue contre le cancer

Dispensés par des professionnels certifiés, ces soins oncologiques de support (soutien psychologique, activité physique adaptée, soins socioesthétiques et conseils en nutrition), sont offerts par la Ligue aux personnes traitées pour un cancer. Ils visent à leur assurer la meilleure qualité de vie possible. ■



Les bénévoles de la Ligue contre le cancer ont investi le hall d'entrée de l'Aqua'MM où elles ont prodigué des infos sur la prévention du cancer colorectal.

Contact : 0 383 531 414.
cd54@ligue-cancer.net





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

La grande finale de cross vue par les écoliers du Mont

L'école du Mont a été très remarquée lors de la finale intercommunale de cross-country. Dès novembre, Marie Gauthier-Minne, la directrice, s'était lancée dans l'aventure avec ses CE2, rapidement rejointe par les deux autres classes. « Il y a trois ans, j'avais suivi un cycle de course animé par Jean-Yves Oudot, éducateur sportif de la communauté de communes, avec mes cours moyens de l'époque. J'avais beaucoup aimé ! En hi-

ver, nous sommes limités à l'école pour la pratique de l'éducation physique. Aussi nous profitons des beaux espaces naturels des alentours pour faire du sport. » Les écoliers ont commencé à courir en forêt dès que le temps le permettait. Séduit par leur motivation, Jean-Yves Oudot leur a proposé de participer à la finale intercommunale à Sexey. Une idée qui a enthousiasmé les enfants. Le jour de la course, les écoliers se sont

élancés sur un parcours de 1 km 200 pour les CP et 1 km 450 pour les CE. Ils ont tous terminé l'épreuve avec la fierté d'avoir donné leur maximum. ■



Prêts à s'élancer, les écoliers manifestent leur enthousiasme et leur détermination !





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MESSEIN

Un nouveau site de compostage partagé inauguré

La commune de Messein continue son investissement pour une gestion plus écologique des déchets, avec l'installation d'un deuxième emplacement de compostage partagé sur le site des Mille-ries. L'inauguration, qui s'est déroulée en présence du maire, de ses adjoints et des habitants du secteur, marque une initiative collective visant à réduire les déchets domestiques tout en valorisant les biodéchets.

Mis en place par la communauté de communes Moselle et Madon, le site de compostage comprend trois bacs distincts : un bac dédié au dépôt des bio-

déchets, une réserve de matière sèche essentielle à l'équilibre du compost, et un bac de maturation permettant la transformation des déchets en compost utilisable.

Cette installation permet aux habitants de réutiliser leurs restes alimentaires de manière responsable, contribuant ainsi à la réduction des déchets ménagers et à la protection de l'environnement.

La communauté de communes assure également la formation des habitants et des référents compost, garantissant ainsi une bonne utilisation et un suivi régulier du site.

Grâce à ce nouveau site, Messein renforce son engagement en faveur d'une gestion responsable des déchets et encourage ses habitants à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. ■



Lise, déléguée par la communauté de communes, a expliqué le fonctionnement des trois bacs.





Moselle et Madon : 2025, une année décisive pour le territoire

Réunis jeudi 27 mars à Pulligny, les élus de la Communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) ont adopté les budgets 2025. Dernière année complète du mandat en cours, 2025 ne sera pas une année de transition, comme l'a rappelé Richard Renaudin vice-président aux finances.

L'ensemble des budgets 2025 de la Communauté de Communes Moselle et Madon a été adopté à l'unanimité. Malgré un contexte national difficile et des charges exceptionnelles à régulariser, la CCMM a su présenter un budget avec une capacité d'autofinancement préservée.

Les taux de fiscalité communautaire restent inchangés : taxe foncière sur les propriétés bâties : 5,95 % ; taxe foncière sur les propriétés non bâties : 2,55 % ; taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 8,50 % ; taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,86 %.

La cotisation foncière des entreprises (CFE) est établie à 28,60 %, avec une mise en réserve de taux de 0,30 %. Le co-

efficient de la taxe sur les surfaces commerciales est de 1,20. Le produit de la taxe GEMAPI : s'élève à 150 000 €

La stratégie financière consolidée par le pacte fiscal et financier continue de porter ses fruits et a permis de renforcer la capacité d'investissement.

Une station d'épuration à construire

Alors que s'ouvre la dernière année complète du mandat, la CCMM réaffirme sa détermination à poursuivre l'intégralité de son projet de territoire, dans une volonté de désendettement maîtrisée et avec des projets structurants.

Des projets majeurs verront le jour en 2025 avec la Maison de

la prévention et de la santé publique, à Chaligny qui devrait ouvrir ses portes à l'automne. Les liaisons cyclables communautaires poursuivent leur déploiement et les travaux de la liaison Neuves-Maisons - Braibois seront achevés cette année, et ceux vers Méréville et Frolois engagés.

Côté environnement, des avancées concrètes sont attendues sur les projets d'énergies renouvelables

La sécurisation de l'eau potable se poursuit pour garantir à chaque commune au moins deux ressources et en matière d'assainissement, la construction d'une station d'épuration à Théلود débutera en 2025. ■





SORTIR—CHALIGNY

Till Sujet est hypersensible et en fait un show

Till était conscient de ne pas « tout à fait fonctionner comme tout le monde ». Mais la musique l'avait sauvé. Jusqu'au jour où le hasard veut qu'il mette un nom sur son état : hypersensibilité. Une vraie révélation ! Till Sujet a décidé d'en tirer un spectacle : HS. Pas tout à fait hors service pour autant !

Il lui aura fallu attendre 50 ans. Un demi-siècle avant de comprendre pourquoi soudain le mal-être l'étreignait, pourquoi cette remarque venait si durement lui squatter l'encéphale, pourquoi les larmes pouvaient lui monter aux yeux sans crier gare, le niveau sonore dans une assemblée le prendre à la gorge, participer à une soirée virer à l'expérience oppressante...

Tous ces « symptômes », Till Sujet en avait fait son ordinaire, prompt à s'en protéger. Jusqu'à ce que sa compagne, découvrant un documentaire consacré à l'hypersensibilité, ait la révélation : « Mais ça, c'est Till ! »

Bulle refuge

« Et en effet, c'était moi. Ce que je ressentais depuis des années, que je ne m'expliquais pas, mais bien conscient de fonctionner différemment de la plupart de mes contemporains. » Ce qui n'est pas sans avoir causé bien des interrogations. « Voilà pourquoi j'avais tendance à être une éponge émotionnelle, absorbant toutes les mauvaises ondes autour de moi. » Littéralement Till a les sens à fleur de peau. « Des sens qui m'apportent énormément d'infos, à ne plus savoir

qu'en faire. Alors on s'isole pour ne pas avoir à gérer ça. On finit par s'enfermer dans sa bulle. »

Mais gare ! Il n'est surtout pas question de jouer les Caliméro. Till Sujet, au contraire, a le sens de l'autodérision.

Sous le coup de cette révélation, Till a commencé par noircir des centaines de pages. Pour expurger. Puis il a décidé de transformer le tout en spectacle. Parce que s'il est quelque chose dont il est reconnaissant à l'hypersensibilité, c'est d'avoir fait de lui un artiste. « C'est même ce qui m'a sauvé, la musique. Un moyen pour me libérer de tout ce trop-plein que je ne savais pas gérer. »

Portrait poético-drolatique

Artiste donc, musicien polyglotte, et directeur de la compagnie La Chose publique établie à Chavigny, Till a fait de son « cas » le thème de ce nouveau spectacle intitulé « HS ». Comme Hors Service. « Mais ça peut recouvrir plein d'autres sens. » Qu'on laissera aux spectateurs le soin de découvrir.

Ce qu'on peut dire en revanche, c'est que ce spectacle

conçu en forme de seul-en-scène, où Till se racontera en courts textes, interrompus de chansons de son cru, tentera d'établir une forme de portrait poético-drolatique de ce « tempérament », qui n'est considéré ni comme un trouble ni comme une maladie.

Les surprises, forcément mauvaises

Il y raconte par exemple à quel point les surprises peuvent déclencher chez lui des réactions de panique. « Une surprise, c'est juste quelque chose sur laquelle je n'ai aucune emprise, donc potentiellement source de quantité de stimuli auxquels je ne peux pas me préparer. Un anniversaire ou un week-end surprise, ça peut tourner au calvaire. Non, mais vraiment ! Pour moi comme pour les autres. »

Till n'oublie pas « les autres » en effet, qui peinent tout autant à décrypter ses réactions qu'il a eu du mal à les décoder. Son metteur en scène, cependant, pour en partager multiples symptômes, lui est d'un grand secours, en la personne de Martin Lardé. Et tous deux ont à cœur, en plus de partager un joli moment de spectacle, de faire passer le message que la norme est notion plus que

relative. « Et si des gamins pouvaient ne pas attendre 50 ans pour avoir l'occasion de le découvrir, ce serait un vrai succès ! » ■



Till Sujet, musicien, directeur de La Chose publique. Photo Lysiane Ganousse

par Lysiane Ganousse

À la Filoche, de Chaligny, le 22 avril et 3 mai, 20 h (réservations : contact@lachosepublique.com) gratuit.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—VITERNE

Au stade, 50 m3 de compost ont été proposés aux Viternois

Thomas Dethorey représentait l'entreprise de revalorisation des déchets ménagers COVALOM. Il guidait les utilisateurs en donnant des conseils et en les informant sur l'utilisation des déchets déposés dans la benne, mise à disposition près du stade. Un stand était installé à côté du tas de compost où on pouvait avoir les conseils de Claire Malary, animatrice de la communauté de Communes Moselle Madon, sur le compostage et le

jardinage au naturel. Des employés de l'entreprise Néoplus étaient présents pour l'opération « je broie du vert », le broyat étant utile pour le jardinier. Une opération réussie qui rassembla les habitants du village et des environs, chacun ayant pu bénéficier de sérieux conseils. ■



Les Viternois et habitants des environs repartaient avec des seaux ou une remorque bien remplis.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—RICHARDMÉNIL

Le bonheur de lire

Organisée par la Filoche, et mené par Dominique et Claudine, deux bénévoles locales, une séance « Coup de cœur café » a enchanté une quinzaine de personnes, venues de Richardménil et des environs. Le thème (bibliothèques et librairies) qui pouvait sembler anodin a révélé à quel point le livre avait encore de beaux jours devant lui. À l'heure où les tablettes, écrans, nouvelles technologies diverses envahissent notre quoti-

dien, Claudine a su convaincre son auditoire que « lire, c'est voyager sans prendre le train ou le bateau, découvrir de nouveaux horizons ou modes de vie ». En présentant quelques ouvrages aux noms évocateurs (Retrouvailles à la librairie de Wellfleet, la bibliothèque des cœurs cabossés, Bienvenue à la librairie Hyunam), elle a passionné son auditoire, et tout le monde a pu échanger sur le bonheur de lire. Tout cela dans une atmosphère conviviale

puisque, comme c'est la tradition, on a longuement échangé autour d'un café et de quelques pâtisseries maison. ■



Le livre, un outil encore indispensable.



Viterne. Un composteur partagé au village



Claire Malary, animatrice de service des déchets ménagers de la CCMM, explique le fonctionnement.

Le site de compostage partagé se situe à l'entrée du village, parking du cimetière. Mis en place par la CCMM (communauté de communes Moselle et Madon), il est destiné en priorité aux foyers sans jardin. Claire Malary, animatrice de service des déchets ménagers de la CCMM, a expliqué le fonctionnement de ce composteur aux habitants. Trois bacs sont installés : un bac d'apport de dépôt des biodéchets ; on y ajoute de la matière sèche prélevée dans le deuxième bac à réserve de matière sèche ; le 3^e bac est le bac de maturation et il convient de ne pas le toucher, il sert lorsque le bac de dépôt des biodéchets est plein. Il est important de veiller à respecter les consignes pour obtenir un bon compost.

Toutes les questions ont obtenu réponses. Cette installation officielle du site de compostage partagé a été suivie d'un moment fort convivial.

Newsletter. #IciOnAgit Mensuelle

Chaque mois, recevez une sélection des initiatives locales en faveur de l'environnement.

Voir mes newsletters¹ Ca y est ! Vous êtes inscrit Peut contenir des publicités. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment depuis votre espace client¹.



COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Le budget 2025 et des projets d'aménagement validés

Le conseil municipal de Neuves-Maisons s'est réuni le vendredi 14 mars afin d'examiner la gestion budgétaire et les projets d'aménagement de la commune.

Le compte administratif 2024, présenté par l'ordonnateur, a été approuvé. Il correspond au compte de gestion soumis par la cheffe du service de gestion comptable de Vandœuvre-lès-Nancy. L'affectation définitive des résultats de l'exercice 2024 au budget 2025 a également été validée. L'excédent de fonctionnement s'élève à 283 997 €, tandis qu'un besoin de financement de 60 930 € est constaté en investissement, aboutissant à un solde global excédentaire de 223 067 €.

Un futur site pour garages et cellules artisanales

Les prévisions budgétaires pour 2025 s'élèvent à

3 722 523 € en section d'investissement et à 8 875 581 € en section de fonctionnement. Les taux des taxes directes locales restent inchangés : 23,38 % pour le foncier bâti, 27,13 % pour le non-bâti et 12,17 % pour la taxe d'habitation.

Parmi les projets d'aménagement, un futur site dédié aux garages et aux cellules artisanales verra le jour à proximité du magasin Action.

Une servitude de passage a été octroyée afin d'en faciliter l'accès. De plus, l'ancien chemin du Champi a été cédé aux riverains pour l'euro symbolique.

Dans le cadre du réaménagement du parking de la maison médicale, la commune a acquis la parcelle cadastrée AC79 pour 7 500 €. Un échange de terrain a été réalisé avec la fa-

mille Keller afin d'optimiser l'espace.

Par ailleurs, la ville a décidé d'adhérer au groupement de commande organisé par le centre de gestion de la fonction publique afin de recruter un prestataire qui proposera aux adhérents une couverture de prévoyance dans des conditions avantageuses.

Enfin, à la suite du décès d'un locataire, plusieurs biens seront remis en vente. Leur montant sera déterminé après une réévaluation par le service des domaines.

La séance s'est conclue sur une volonté affirmée de poursuivre les efforts d'investissement pour le développement de la commune tout en maintenant une gestion rigoureuse des finances locales. ■





Les comptes à l'ordre du jour

Le compte administratif a été présenté par Lionel Blondin, adjoint aux finances. Le résultat de clôture affiche des excédents de 235 168 € en fonctionnement et 109 321 € en investissement. Lors de sa dernière séance, le conseil municipal l'a validé ainsi que le compte de gestion.

Le maire a rappelé que les futurs travaux du périscolaire nécessitent une étude d'impact pluriannuelle sur les dépenses

de fonctionnement. Une demande de subvention a été déposée au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2024. Le plan de financement de ces travaux s'élève à 1 192 346 €.

Par ailleurs, une demande de soutien auprès de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) a été formulée pour la rénovation de deux vitraux et de la porte d'entrée de l'église.

Le conseil municipal a également accordé une subvention de 400 € à l'association Familles rurales de Bainville-sur-Madon pour financer une prestation du Petit Théâtre de Bainville.

Enfin, le droit de préemption sur l'immeubleau 7, rue Pasteur ne sera pas exercé. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Plantation d'arbres : un projet pour l'ombre et la fraîcheur

Cent pour cent dans l'air du temps et du réchauffement climatique, la commune vient d'acquiescer pour 4 000 €, 26 arbres et de 15 arbustes. Ils auront pour mission d'apporter de l'ombre et de la fraîcheur lors de futurs étés caniculaires.

Conseillé par Philippe Rose, Emmanuelle Gadaut et François Vallance, spécialistes chalignéens, René Gadaut, conseiller municipal délégué à l'environnement, a commandé les fûts et supervisé leur répartition à différents endroits du village : mairie, église, rues de la Carte, Pierre Mendès France et Fond de Chenêt.

Sur le talus devant la mairie, un sapin Nordmann étend aujourd'hui ses branches. C'est lui qui désormais portera les décorations apportées par les habitants avant Noël.

Dans une logique de préservation de la biodiversité, une haie fleurie a été plantée rue de la Carte. L'érable, le tilleul, le catalpa, le chêne et le liquidambar, choisis pour leur adaptation au climat local, devraient prospérer. Leurs troncs ont déjà une bonne taille et selon M. Hachon, le pépiniériste qui les a fournis, ils ont au moins 10 ans d'âge. « Ils reprendront car ils ont un beau système ra-

cinnaire » a-t-il prédit, à condition d'être bien arrosés au démarrage. L'affaire des employés municipaux, qui se sont activés pour les installer confortablement à leurs emplacements. ■



Le pépiniériste Hachon et son assistant déchargent les arbres à planter, sous la supervision de René Gadaut et le contrôle des employés municipaux.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

La nature reprend sa place : transformation des espaces bitumés

Pour donner à la nature davantage de place dans le village, des emplacements de bitume deviennent des espaces verdoyants et fleuris.

L'entreprise « Paysagiste par nature » accompagne la commune dans sa démarche tournée vers l'environnement. La com'com soutient cette démarche de gestion des eaux de pluie.

Les élus ont fait le tour des premières réalisations. Les

aménagements vont se poursuivre par la végétalisation des pieds de façades chez les habitants qui se sont portés volontaires. Ce travail s'est effectué sur une surface d'environ 450 m de désimperméabilisation, puis la plantation de 1 300 végétaux (arbres arbustes et plantes vivaces) pouvant servir de refuge aux insectes et oiseaux. Des nids pour les oiseaux ont été installés. ■



Les élus ont fait le tour des premières réalisations.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Les parents d'élèves se mobilisent contre la fermeture d'une classe

Une réunion des parents d'élèves de l'école de Flavigny a eu lieu ce vendredi 21 mars, suite à l'annonce de la fermeture d'une classe. Décidés à se mobiliser contre cette décision, ils ont étudié les actions à mettre en place.

La lettre de l'inspecteur académique, Monsieur Luscan, annonçant la fermeture d'une classe du premier degré (maternelle ou élémentaire), a été reçue par la municipalité en février dernier. Immédiatement, la mairie a rédigé un courrier en réponse, qu'elle a également adressé aux élus : le député Thibault Bazin, les sénateurs Jean-François Husson et Olivier Jacquin et à la conseillère départementale, Audrey Bardot

Aux côtés de la mairie, les parents et les habitants de la commune sont fermement décidés à se mobiliser pour le maintien de la classe.

Pour eux, les arguments avancés ne sont pas acceptables. Ils estiment que l'académie ne disposait pas des chiffres

exacts au moment de la décision. « Comment retenir une baisse des effectifs alors que les élèves de la classe inclusive (13 écoliers) et les petites sections (12 à la rentrée 2025-2026) ne sont pas comptabilisés ? »

Impact sur les conditions d'apprentissage

Pour les parents d'élèves, la réduction des moyens ne devrait pas se faire au détriment des élèves et du personnel scolaire. « Est-ce normal de dégrader les conditions d'apprentissage de nos enfants, les conditions de travail des enseignants et du personnel de l'école ? »

Pour appuyer leurs arguments, les parents d'élèves ont également rappelé le dynamisme démographique dans la com-

mune, en mettant en avant le nouveau quartier intergénérationnel en cours de construction, qui accueillera 12 familles.

Estimant que la décision de l'académie a été prise sans consultation des élus et des habitants, ils envisagent de mettre en place un barrage filtrant le 28 mars pour se faire entendre. ■



Parents, élus et enfants contestent la fermeture de classe et entendent bien le faire savoir.





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—NEUVES-MAISONS

Sécurité publique et propreté : quatre axes développés par la mairie

Le maire, Pascal Schneider, a récemment fait le point sur deux enjeux majeurs pour Neuves-Maisons : la sécurité et la propreté, piliers essentiels du bien-vivre ensemble.

Face aux préoccupations liées aux cambriolages, le maire appelle à la sérénité, soulignant l'action conjointe et renforcée de la police municipale et de la gendarmerie. « Nous répondons à tous les messages exprimant une crainte », assure-t-il. Rondes régulières, rappels sur flyers et panneaux lumineux de la conduite à tenir pour protéger son domicile, renforcement des moyens de la police municipale (vidéosurveillance, véhicule adapté aux interventions) sont déployés pour assurer la tranquillité des habitants.

Stationnement illégal : des verbalisations

Autre point sensible, la sécurité routière. « La vitesse excessive était l'objet de doléances récurrentes des habitants », rappelle le maire. Le passage généralisé à 30 km/h en septembre 2024 a eu un impact positif indéniable : trois contrôles de vitesse récents indiquent une vitesse moyenne en baisse à 33 km/h, que l'on

peut relier à l'absence d'accident piéton-véhicule depuis la mise en œuvre de la mesure (contre cinq enfants renversés sur trottoirs et passages protégés au cours des trois années précédentes). Des aménagements supplémentaires, chicanes et autres écluses, sont prévus en 2026 dans plusieurs quartiers pour soutenir le ralentissement de la vitesse.

Optimiser la collecte des déchets

La municipalité monte également au créneau face au stationnement illégal, source de gêne et de danger. Dans le viseur, les infractions qui entravent la circulation des piétons et l'accès des personnes à mobilité réduite. Elles feront l'objet de verbalisations pouvant atteindre plusieurs centaines d'euros.

Enfin, la propreté de la ville reste un défi constant. Les agents municipaux y travaillent quotidiennement. La municipa-

lité collabore avec Covalom pour optimiser la collecte des déchets, notamment en cas de problème technique sur les Molochs, mais les dépôts sauvages persistent. Les contrevenants, souvent extérieurs à la commune, sont identifiés grâce à la vidéosurveillance et sanctionnés. « Conserver un cadre de vie propre », souligne le maire, « c'est donner l'envie de s'y arrêter ! » ■



Dans le bureau de la police municipale, le maire Pascal Schneider, accompagné de Martine Graff, adjointe déléguée à la protection des biens et des personnes et de Sylvain-Loup Jacquot, directeur de cabinet, font un point sécurité avec le policier municipal.





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—MESSEIN

Rénovation de la mairie : un projet d'envergure pour la commune

Lors de la dernière séance du conseil municipal de Messein, les élus ont décidé de lancer le projet de rénovation de la mairie et de l'agence postale, bâtiments datant de 1973. Cette initiative vise à moderniser les infrastructures tout en réduisant leur consommation énergétique. En parallèle, trois logements seront créés dans l'enceinte du bâtiment.

Le montant total des travaux s'élève à 1 028 971.90 € HT (1 234 766.28 € TTC). L'appel d'offres a permis de sélectionner dix entreprises, toutes en locales, pour réaliser les différents lots. Le financement des travaux sera inscrit au budget primitif 2025.

Le conseil municipal a également approuvé une convention avec l'Association sportive de voile de Gérardmer pour la for-

mation des moniteurs. Ce partenariat permettra de mutualiser les compétences et d'améliorer la qualité de la formation.

Afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité, un poste d'adjoint technique sera créé pour une durée maximale de six mois à compter du 1er avril 2025.

Taux d'imposition inchangés

Sur le plan financier, le conseil a examiné et approuvé le Compte financier unique 2024, affichant un résultat global positif de 392 737.89 €. Le résultat de fonctionnement s'élève à 852 106.31 €, tandis que l'investissement présente un besoin de financement de 564 368.42 €. L'affectation de ces résultats a été votée à l'unanimité.

Les taux d'imposition 2025 resteront inchangés par rapport à 2024 : 14.09 % pour la taxe d'habitation, 36.20 % pour la taxe foncière bâtie et 57.95 % pour la taxe foncière non bâtie.

Par ailleurs, plusieurs véhicules communaux seront cédés, notamment une tractopelle Caterpillar et un tracteur Renault, ainsi qu'un Ford Ranger à vendre pour 30 000 €.

Enfin, le conseil a accordé une subvention exceptionnelle de 405 € à l'école Jean-Rostand pour financer une sortie scolaire au Centre de loisirs et d'animations d'Art-sur-Meurthe. Un agent communal sera mis à disposition pour accompagner les élèves. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Les Jardins partagés : une production record l'an dernier

Cinq ans après sa création, l'association des Jardins Partagés de Neuves-Maisons dresse un bilan positif, malgré des finances fragiles. La production atteint des niveaux inédits et l'engagement social reste au cœur du projet.

Un jardin solidaire, pour bâtir ensemble un lieu extraordinaire de tolérance, de respect, d'humanité et de valorisation des personnes. » C'est ainsi que Marie-Jeanne Pernot, présidente des Jardins Partagés de Neuves-Maisons, a ouvert l'assemblée générale 2024 de l'association.

Cinq ans après sa création, le bilan est plus que positif : 12 adhérents au départ, 58 aujourd'hui, dont la moitié participe tous les samedis aux travaux de jardinage. Et grâce au soutien des collectivités locales et de partenaires privés, grâce à la montée en compétences des jardiniers, à des pratiques innovantes et à un matériel plus adapté, les résultats progressent d'année en année.

Vingt-cinq paniers de légumes chaque semaine

2024 a été marquée par une production record en quantité, en qualité et en diversité, malgré les aléas climatiques et les difficultés matérielles, selon Lam Séné, chef de projet des jardins nourriciers au Pays Terres de Lorraine. En moyenne, 25 paniers de dix ki-

los de légumes ont été répartis entre les jardiniers chaque semaine, dont plus de la moitié remis à des adhérents en situation précaire. « Cela me permet de bien nourrir ma famille. J'économise environ 90 € par mois », témoigne l'une d'elles. Un objectif majeur de l'association qui participe au programme « de la dignité dans les assiettes » du Pays Terres de Lorraine.

Le travail réalisé au jardin a été considérable, entre amélioration des installations, préparation de la terre, désherbage récurrent, semis, plantations, et même la composition d'aquarelles. L'association a également participé à de nombreux événements, comme le marché floral de Neuves-Maisons, et a accueilli de nombreuses visites. Les visages d'enfants rieurs, barbouillés de fraises bien mûres, de familles soutenues par le Secours Populaire sont gravés dans les mémoires.

Malgré ces succès, les comptes sont déficitaires en 2024. « Des investissements sont encore nécessaires, mais il convient

d'être prudents », prévient la présidente.

Au cœur du projet, constante, la convivialité se concrétisera le 14 juillet 2025 par une grande fête des jardins, avec les jardiniers des pâtis de Pont-Saint-Vincent, voisins du Jardin Partagé.

Des vols aux Jardins

Plusieurs vols ont été commis. Récemment, ce sont deux grosses pompes et leurs accessoires qui se sont envolés, pour un préjudice de 2 500 €. Les auteurs de ce vol sont appelés à restituer ce matériel, qui permet d'aider des familles démunies à manger plus sainement. ■



De nombreuses familles font partie des Jardins Partagés de Neuves-Maisons et ont approuvé le rapport moral souvent teinté d'humour de la présidente, Marie-Jeanne Pernot.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

La Croix-Blanche 54 : des bénévoles engagés et des actions concrètes

La Croix-Blanche 54 s'est illustrée en 2024 par son activité solidaire, s'acquittant avec efficacité de ses trois grandes missions : les dispositifs prévisionnels de secours, les formations et les actions de soutien aux populations sinistrées. Lors de la récente assemblée générale, le président Lucas Bernel a félicité les bénévoles pour leur engagement. Ils étaient notamment à Forbach, quand il a fallu évacuer les passagers d'un TGV allemand à cause d'un glissement de terrain, ouvrant des centres d'accueil, y installant les voyageurs, les restaurant...

A Bicqueley, à la demande de la Préfecture, ils ont déployé en urgence un poste de secours lors d'une rave-party sauvage. Des actions que M. Pierret, chef du service sécurité civiles de la préfecture, a saluées avec gratitude.

La Croix-Blanche 54 attire toujours plus de personnes prêtes à donner de leur temps pour autrui. De 42 membres en 2023 elle est passée à 58, dont deux médecins urgentistes et trois infirmiers. Elle a organisé 58 dispositifs de secours, 130 évacuations vers les centres hospitaliers et six actions de soutien à la population.

La formation reste un pilier de son activité, avec notamment des centaines de personnes formées aux premiers secours (249 personnes au PSC1). Le dispositif Jeun'Est permet de financer ces formations. Grâce à un partenariat avec l'Aqua'MM, une formation BNSSA a été lancée.

Plusieurs bénévoles ont été mis à l'honneur. La médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement a été décernée par la préfète à Camille

Bernel et Élodie Kauffmann. Le 17 juin 2024, présentes avant l'arrivée des pompiers sur le site d'un incendie dans un immeuble à Nancy, les jeunes femmes y sont entrées, en ont fait sortir les 20 habitants et les ont mis en sécurité. Mathilde Skaper, Sandrine Mangué, Anne-Sophie Botelho et Lucas Bernel, bénévoles de longue date, ont reçu la médaille des 5 ans de la Fédération. ■



Au premier rang à droite, à côté de Martine Graf adjointe au maire, Elodie Kauffmann et Camille Bernel, récipiendaires de la médaille de bronze.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PONT-SAINT-VINCENT

Une réunion publique pour faire le bilan des actions de la municipalité

A ce jour, le maire ne s'est pas prononcé sur sa future candidature en 2026. Cela ne l'a pas empêché d'organiser une réunion pour faire le point sur sa mandature.

Vendredi dernier, à l'Espace Serge-Iung, le maire, Yannick Hellak, maire, entouré de la majorité des élus, avait invité les Vincipontains et Vincipontaines à une réunion publique intitulée « bilan et perspectives ». Près de 50 personnes ont assisté à cette troisième réunion, avec au programme le bilan des 5 années de mandat déjà écoulées, une partie questions-réponses aux habitants, et les perspectives pour la période 2026-2032.

Le bilan du mandat reprenait les différents tracts électoraux de 2020 afin d'évaluer ce qui avait été réalisé complètement, en partie ou pas du tout. A chaque fois, les raisons ont été données en matière d'organisation, de financement ou de travaux qui s'imposaient. Pour l'ensemble des tracts « mieux vivre », « vivre en-

semble », « communication, transparence et maîtrise foncière », « travaux et projets », les projets ont été, à ce jour, réalisés à 77 %, partiellement réalisés à 14 % et non réalisés à 9 %.

Une série de questions et de réponses en toute transparence avec le public présent a suivi. La mise en perspective du prochain mandat a clôturé cette réunion afin d'inviter les personnes intéressées à venir rejoindre la future équipe municipale. A ce jour, le maire ne s'est pas prononcé sur sa future candidature.

Enfin, dans le palmarès des villes et villages où il fait bon vivre, Pont-Saint-Vincent est à ce jour 5e sur 130 pour les communes de moins de 2000 habitants et 43e sur 591 à l'échelle départementale.

Toutes les collectivités françaises disposent d'une « note AFL » (Agence France Locale) entre 1 et 7, celle de la commune étant actuellement de 3,12, sachant que 7 est la plus mauvaise note. Dans le Palmarès villes et villages où il fait bon vivre, chaque commune est analysée selon 190 critères, celle de la commune étant positionnée à ce jour 5ème sur 130 pour les communes de moins de 2000 habitants et 43ème sur 591 à l'échelle départementale. ■



Un public attentif à la présentation de Yannick Hellak.





Délibérations financières au menu du conseil

Le conseil municipal, réuni le 24 mars, a voté à l'unanimité les sept délibérations proposées.

► **Finances.** Les comptes 2024 n'ont réservé aucune surprise. Le compte de gestion 2024 rendu par le receveur principal est conforme aux comptes administratifs présentés par le maire. Le conseil est donc invité à voter les affectations budgétaires soit 100 835 € de la partie fonctionnement qui s'ajoutent aux excédents d'anciens exercices pour 369 242 €. 134 256 € sont affectés au budget fonctionnement et le solde au financement des investissements.

Pour les d'investissements justement, l'excédent 2024 est de 172 580 €. Ceci permet de fi-

nançer 65 566 € réalisés en 2023 encore dus. Restent alors disponibles 109 014 € qui contribueront à payer les 344 000 € de travaux en cours et engagés en 2024. Tout ceci porte le résultat d'investissements à moins 34 985 €, garanti par le solde de fonctionnement.

► **Budget primitif de la télédistribution de Maron.**

Après avoir approuvé le compte de gestion et le compte administratif, les élus votent le budget primitif de la régie devenue municipale. Les excédents cumulés des exercices antérieurs de 26 902 € pour le fonctionnement et 12 082 € pour l'investissement sont les bases du budget primitif 2025. Le fonctionnement est projeté excédentaire (7 366 €) ainsi

que l'investissement (17 164 €).

► **Prêt relais.** M. Maniette rappelle que pour financer les investissements 2025, il est nécessaire de recourir à un prêt relais de 190 000 € sur 1 ou 2 ans. Les taux sont passés de 3,54 % à 2,94 % en deux ans.

► **Conventions.** Le conseil autorise le maire à établir et à signer une convention d'occupation de la parcelle AD 378 avec un habitant. Il autorise aussi le maire à signer la convention relative à la mission d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD (règlement général de protection des données) des activités de traitement des données personnelles de la collectivité. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

De futurs architectes étudient le patrimoine industriel de la ville

Depuis quelques semaines, des étudiants en master 1 d'architecture s'immergent au cœur de Neuves-Maisons dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre la ville et l'école d'archi de Nancy. « Au sein de l'école, nous commençons un cycle d'études sur le patrimoine industriel », explique Élise Pagel PrévotEAU, leur professeure et architecte du patrimoine. « Mais ce qui nous intéresse, c'est le patrimoine vivant, ce sont ces lieux qui reflètent encore aujourd'hui la vie de toute une longue époque. »

Neuves-Maisons, avec son activité industrielle dont l'origine remonte à la 2e moitié du XIXe siècle, offre un terrain d'étude exceptionnel. Les étudiants analysent divers sites : mine, cités ouvrières, écoles, anciennes écuries, ancien abat-

toir, voie ferrée etc. Ils réfléchissent à une charte paysagère et architecturale qui préserverait l'aspect typique des bâtiments et de l'habitat ouvrier tout en y intégrant des préconisations modernes, notamment en termes d'isolation thermique et d'extensions.

Le 12 juin, ils présenteront en réunion publique leur travail d'analyse sur les enjeux urbains, sociaux, paysagers, patrimoniaux et historiques de la ville.

« Il faut mettre en lumière l'histoire des hommes et des femmes de ce territoire », approuve le maire Pascal Schneider. « Dans la continuité de l'Atelier Mémoire Ouvrière, de l'APCI et d'autres initiatives, la ville se doit d'accompagner ce travail de mémoire, notamment auprès des nouveaux habitants

qui méconnaissent l'histoire de ces maisons, de ces cités. Quand Laurent Grenier [adjoint au maire, NDLR] a préconisé ce partenariat, nous n'avons pas hésité un seul instant. Le fruit de ce travail, nous allons l'exploiter au travers d'opérations urbaines, pour rénover, urbaniser, éclaircir. Sans en faire un musée, garder la trace de l'histoire de cette ville ». ■



Entourés des étudiants en architecture et de l'adjoint référent Laurent Grenier, le maire Pascal Schneider et la professeure Élise Pagel PrévotEAU, ont signé une convention qui officialise le travail mené par l'école sur le patrimoine industriel de Neuves-Maisons.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Le projet de la nouvelle école élémentaire fait débat

Le conseil municipal a validé le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour construire une nouvelle école élémentaire. Un investissement de 3,8 M€, dont le financement suscite l'inquiétude des élus d'opposition.

Adopté par la majorité, il regroupera les élèves des écoles de Banvoie et du Mont sur un terrain acquis par la commune, situé face à la mairie. Jérémy Houssay, Martine Maucotel et Cynthia do Paço, élus d'opposition, expriment les réserves de leur groupe.

« Nous ne sommes pas contre cette construction, mais est-ce qu'un tel investissement est pertinent dans un contexte de baisse des effectifs scolaires ? Il n'y a même pas eu d'étude de faisabilité sur la réhabilitation d'une des écoles existantes pour comparer les avantages, les coûts et éviter une consommation foncière supplémentaire. »

Le concours d'architectes, qui va générer des coûts pour la mairie, leur paraît d'autant

plus inutile qu'ils n'ont pas pu améliorer son règlement en y incluant le besoin en compétences spécifiques pour aménager la cour et sécuriser la dépose des enfants sur la rue Pin-tier.

Une consultation citoyenne

Mais c'est la partie financement de l'opération, potentiellement lourde pour les finances communales, qui inquiète le plus ces élus. Ils estiment que 80 % du projet pourrait être financé par des subventions et la vente, incertaine, des anciens bâtiments ; mais il resterait encore 900 000 euros à régler par la commune. « Avec une épargne annuelle de 200 000 €, il faudrait 4 ans et demi pour rembourser l'emprunt, ce qui bloquerait

d'autres investissements », calcule Jérémy Houssay.

L'opposition réclame une consultation citoyenne : « Ce projet n'était pas dans le programme électoral du maire. De ce fait, il n'a pas été validé par le vote des Chalinéens. » ■



Cynthia do Paço, Martine Maucotel et Jérémy Houssay, conseillers municipaux d'opposition, questionnent le maire au nom de leur groupe sur le projet de la nouvelle école.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

« Il n'y a pas d'autre solution », estime la municipalité

Le maire André Bagard et le premier adjoint Emmanuel Schneider répondent à ces préoccupations. Pour eux, « inutile de faire une étude de réhabilitation, il n'y a pas d'autre solution que la nouvelle école. Les salles actuelles sont d'un standard trop ancien, les enseignantes manquent de place. Même avec des travaux, une ancienne école ne pourrait pas accueillir 5 classes, le périscolaire, le RASED, la bibliothèque et une salle de sport, qui fait défaut actuellement et pourrait être utilisée par tous

les habitants. La sécurité aux abords des écoles est déjà limite. Avec tous les enfants sur un seul site, ce serait ingérable. Ce problème sera réglé avec les 2 000 m² de la nouvelle école réservés au stationnement et à la dépose minute. »

Le concours d'architecte ? « Il est obligatoire vu le montant des travaux. » Quant au financement, « on nous propose 1 million pour les anciens bâtiments et nous espérons 1 million de subventions. Il

nous resterait 1,8 M à financer. Soit, avec un prêt sur 40 ans, des remboursements d'environ 100 000 € par an », détaillent-ils. « Et si les subventions ne sont pas au rendez-vous, nous n'engagerons pas Chaligny dans une situation financière insoutenable. »

« Mais, » admet le 1er adjoint « sur ce projet d'école, la démocratie participative est effectivement difficile à faire vivre. » ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHAVIGNY

Impôts locaux : nouvelle baisse des taux en 2025

Lors de la dernière séance du conseil municipal, les élus ont validé 16 délibérations, majoritairement à caractère financier, illustrant une gestion rigoureuse de l'exercice 2024.

Comptes 2024 : des résultats contrastés

Les conseillers ont adopté à l'unanimité le compte de gestion 2024. Le compte administratif a été présenté avec les résultats suivants :

► **Section d'investissement** : déficit cumulé de 134 340,56 €

► **Section de fonctionnement** : excédent cumulé de 224 832,18 €

► **Résultat global cumulé** : 90 491,62 €

Suite à cette validation, le conseil a procédé à l'affectation du résultat de l'exercice :

► **Affectation en réserve (1068)** : 134 340,56 €

► **Résultat reporté en fonctionnement (002)** : +90 491,62 €

► **Résultat reporté en investissement (001)** : -94 078,07 €.

Budget primitif 2025

Le budget primitif a été voté en équilibre :

► **Fonctionnement** : 1 230 167,92 €

► **Investissement** : 907 862 02 €.

Les élus précisent que plusieurs projets sont envisagés, mais leur réalisation dépendra de l'obtention de subventions. La priorité sera donnée à la finalisation des travaux en cours.

Fiscalité

Dans une volonté de modération fiscale, le conseil a renouvelé la baisse des taux d'imposition, amorcée en 2024 :

► **Taxe foncière sur les propriétés bâties** : de 32,49 % à 31,99 %

► **Taxe foncière sur les propriétés non bâties** : de 39 % à 38,40 %

► **Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)** : de 12,55 % à 12,36 %

Parmi les subventions aux associations, on relève :

Coopérative scolaire école élémentaire : 2 360 €, école élémentaire « Voile » : 1 008 €, école maternelle : 3 320 € ; Comité des œuvres sociales du personnel communal : 7 200 € ; Foyer rural : 1 500 € + activité jeunes 500 € ; Les Restos du cœur : 550 € ; Secours populaire : 550 € ; USEP : 540 €

Le conseil municipal attribue aussi une subvention 2025 au comité des fêtes de 2 500 € et au CCAS de 8 000 €. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

Un stage citoyen contre les infractions écologiques

Organisé par le parquet de Nancy, un stage de citoyenneté environnementale a réuni quinze personnes à Maron, le 28 mars. Objectif : sensibiliser aux conséquences des petits délits sur la nature, dans une démarche pédagogique.

Le Parquet de Nancy propose aux auteurs de petits délits environnementaux, un stage gratuit de citoyenneté environnementale.

Quinze personnes étaient réunies en mairie de Maron, ce 28 mars. Natacha Collot, procureure de la République, accompagnée de Philippe Pernodet, délégué du procureur, ont orchestré le stage en s'appuyant sur des structures partenaires (le parc naturel régional de Lorraine, le CENL, le CPIE ainsi que l'Office français de la biodiversité).

Philippe Pernodet souligne la diversité des profils. Des jeunes ou plus âgés, des hommes, des femmes, ruraux ou non, tous ont commis des infractions dont ils ne mesureraient pas l'impact écologique allant du dépôt non approprié ou sauvage, aux nuisances causées par des véhicules non autorisés en forêt ou même la destruction de nids.

Une visée pédagogique

Deux temps dans la journée : le matin, la théorie dans la salle

du conseil. Après une présentation des différents partenaires, des ateliers sous forme de jeux, tels que la durée de dégradation de différents déchets et l'analyse de paysages, permettent de détendre l'ambiance et d'impliquer les participants.

Les organisateurs constatent plutôt une méconnaissance qu'une réelle volonté de nuire. Ils expliquent alors que certains petits gestes anodins en apparence mais répétés occasionnent des dégâts sur la nature.

L'après-midi, les stagiaires ont nettoyé les rives de la Moselle, au fond de Monvaux.

Le résultat est édifiant : matelas, poussette, ferraille en tout genre et des centaines de bouteilles en verre. L'objectif est atteint car les participants, très motivés, ont du mal à stopper leur chasse aux débris. « Je n'avais pas envie de venir, avoue un stagiaire, mais j'ai appris beaucoup de choses et j'ai vraiment apprécié le côté pédagogique et non moralisateur. » Un autre de compléter :

« On a appris que la justice n'est pas que répressive mais aussi éducative ». Belle conclusion.

Une sensibilisation à la biodiversité

Deux agents de l'OFB ont montré aux stagiaires les signes d'une biodiversité riche. D'abord, l'impact des castors avec les troncs de gros saules taillés en biseau, grâce à des incisives dont l'émail est constitué d'oxyde de fer. Également la reproduction des crapauds ainsi que les chapelets d'œufs. Tous ont regretté que la quiétude du lieu soit perturbée par les tirs du ball-trap dont la pluie des petites billes de plomb retombe dans la rivière et sur les berges. ■



Lors de ce stage de citoyenneté, les participants ont trié soigneusement les déchets ramassés.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—VITERNE

Nouvelle baisse des impôts locaux

Le conseil municipal s'est réuni avec 9 élus présents et une élue représentée. Il a approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2024 présenté par Françoise Berniz, comptable publique. Le compte administratif 2024, présenté par le maire Jean-Pierre Oudenot, a été adopté avec 9 voix pour et une non-participation. L'affectation des résultats a également été votée à l'unanimité.

Un débat s'est tenu autour du budget primitif 2025. Le résultat du vote a été de 8 voix pour et 2 abstentions.

Les taux d'imposition des taxes locales ont été votés à l'unanimité lors d'un vote distinct. Un rappel a été fait sur la baisse liée au transfert progressif d'un point de taxe foncière de la commune vers la communauté de communes du

pays de Montmédy : 0,67 % en 2024 et 0,33 % pour 2025.

La réutilisation des terrains des anciens baux de chasse du groupement d'intérêt cynégétique Sainte-Barbe a aussi été votée à l'unanimité. L'échéance du bail étant fixée au 25 février 2025, les élus ont indiqué ne pas souhaiter le renouveler et chercheront une nouvelle utilisation pour ces parcelles. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Le conseil municipal revoit les tarifs des repas scolaires

Le conseil municipal s'est réuni le 2 avril pour voter le budget 2025, présenté par la directrice générale des services via un diaporama clair et détaillé. Les conseillers ont d'abord adopté le compte financier unique 2024, qui révèle un excédent de fonctionnement de 203 283 € et un déficit d'investissement de 219 423 €.

Le budget communal primitif 2025, établi avec la volonté de maîtriser les dépenses sans dégrader les services, prévoit un fonctionnement équilibré à 2 023 394 €.

Cette prévision tient compte de la baisse significative de la consommation énergétique en 2024, attribuée en partie aux travaux sur l'éclairage public et à l'installation de pompes à chaleur dans les bâtiments municipaux.

Les charges de personnel ont diminué en raison du transfert du périscolaire à l'association Les Francas. Cependant, la mairie verse en contrepartie une subvention aux Francas qui gonfle le compte « autres charges de gestion courante ».

Les recettes de fonctionnement incluent entre autres les impôts locaux, le remboursement par l'assurance d'une partie des salaires versés aux cinq agents en congé maladie, la dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'État - qui diminue de 7 500 € pour 2025.

Mais la commune bénéficiera du bonus Egalim pour la cantine à 1 €.

Acquisition d'un terrain pour la nouvelle école

En matière d'investissements, la municipalité prévoit 1 212 868 € pour financer notamment la seconde échéance de l'acquisition de la chapelle, l'aménagement de la zone des étangs et du terrain de pétanque (sous réserve des subventions attendues), l'achat de terrains pour la nouvelle école, des frais d'étude et l'installation d'un système de vidéoprotection.

Ces dépenses seront couvertes par des dotations, notamment le reversement de la TVA, des subventions, un emprunt à hauteur de 200 000 € et la vente d'un bien immobilier.

Par ailleurs, le conseil a désigné les membres de la commission d'appel d'offres, validé la vente aux enchères d'un bien communal après son déclassement et renouvelé la tarifica-

tion sociale de la cantine scolaire : tranche 1 : 0,85 €; tranche 2 : 1 €; tranche 3 : 4,20 € soit une augmentation de 0,20 €, le prix payé par la mairie au prestataire étant de 4,40 €.

À ajouter une heure de garderie facturée sur ce créneau de cantine scolaire. Les tarifs sont inchangés : 1,80 €, 1,85 € et 1,90 € selon les tranches.

Les taux d'imposition restent inchangés. ■



En investissements, parmi les projets de la municipalité pour 2025, l'aménagement de la zone de loisirs des étangs.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—SEXEY-AUX-FORGES

Des finances saines et pas de hausse des impôts

Ce vendredi 4 avril, sous la houlette de M. le maire, Patrick Potts, l'équipe municipale a mené une réunion marathon de plusieurs heures. Les comptes administratifs, comme le budget primitif, ont été votés à l'unanimité, qu'il s'agisse des sections dites fonctionnement comme investissement.

Le fonctionnement de l'année passée présente un solde positif de 103 852,87 €. Avec les excédents des années antérieures, le budget disponible est porté à 545 322,79 €. Ce

qui va permettre, entre autres, de dégager 27 859,36 € pour régler les investissements qui restent à financer.

Dans la foulée, le budget primitif a été voté. Le conseil y prévoit un excédent de fonctionnement de 199 402,34 € et un budget d'investissements de 248 012,60 €. Pour mémoire, les investissements rapportés à l'exercice 2024 seront de 191 878, €.

Vote des subventions aux associations

Par conséquent, des subventions sont accordées pour l'exercice 2025. L'Association Bélier Meulson reçoit 18 500 €, le foyer rural, 600 €, l'association des Jeunes sapeurs-pompiers 100 € ainsi que les Restos du cœur.

Autre répercussion directe pour les habitants, les finances actuelles de la commune permettent de ne pas augmenter les taux d'impôts directs locaux. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PONT-SAINT-VINCENT

Le lycée professionnel La Tournelle a ouvert ses portes

Comme chaque année, le lycée professionnel régional La Tournelle a ouvert ses portes à de futurs élèves et à leurs parents.

Enseignants et élèves s'étaient mobilisés pour répondre aux questions de nombreux visiteurs.

La matinée s'est adressée avant tout aux élèves de 3^e qui envisagent des métiers du sanitaire et du social, notamment auprès des jeunes enfants ou des personnes adultes non autonomes. L'occasion de découvrir un ensemble de diplômes de ce domaine, comme le bac ASSP (accompagnement soins et services à la personne), le CAP AEPE (accompagnant éducatif petite enfance), la MCAD

(mention complémentaire d'aide à domicile) ou les diplômes d'État d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

Il ne faut pas pour autant oublier le restaurant pédagogique qui propose de préparer un CAP PSR (productions et services en restauration) et la classe de 3^e prépa-métiers ouverte principalement à des élèves de 4^e des collèges du secteur.

La prépa-métiers permet de découvrir des métiers tout en suivant les enseignements classiques dispensés en 3^e. Ce dispositif intéresse les jeunes qui souhaitent s'orienter vers la voie professionnelle ou l'apprentissage.

Covalom, établissement spécialisé dans le recyclage de déchets ménagers, était présent avec Thomas Dethorey, le partenaire qui a initié la démarche mise en place au lycée sur le gaspillage alimentaire grâce au compostage. ■



Des élèves en bac pro se prêtent aux soins (Bac pro ASSP).





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Emile Alix représente la SN2M aux championnats de France de natation

Enchaînant les médailles et les performances, Émile Alix s'apprête à défendre les couleurs de la SN2M aux championnats de France. Un parcours qui valorise son club, son collègue et tout un territoire désormais cité aux côtés des grandes villes de la natation française.

La Société nautique de Moselle et Madon (SN2M) est l'une des associations du territoire qui a connu le plus fort développement ces dernières années, avec 15 % de progression annuelle et 40 nouveaux adhérents en 2024. Sa priorité : « être un acteur du savoir-nager, » souligne son président, Francis Carton.

Un entraînement exigeant et régulier

Mais la compétition n'est pas en reste. Des nageurs de la SN2M, collégiens à Jules-Ferry, se sont illustrés à l'occasion des championnats d'académie (cf. article ER du 24/03/2025). Quant à Émile Alix, 15 ans, il vient de se qualifier pour les championnats de France junior 2, qui se dérouleront du 15 au 20 avril à Rennes. Il y disputera les 50 m et 100 m papillon et le 100 m nage libre. En course complémentaire, un 50 m nage libre.

Pour son entraîneur Thierry Jacquot, également directeur technique du club dont il pilote le projet sportif avec le conseil d'administration, « Émile se donne les moyens : 14 h d'entraînement par semaine, stages aux petites vacances

scolaires. » À celles de février, ce sont 62 km qu'il a avalés à la nage, dans le bassin de 50 m de Nancy Thermal.

Brillant élève au collège, ce qui fait vibrer Émile en natation, c'est la compétition. « Aller chercher des temps, le plus loin possible, battre les autres surtout s'ils sont un peu meilleurs que moi » sourit le jeune champion départemental toutes nages, titulaire d'une soixantaine de médailles en championnats et meetings, où il s'entraîne à côté d'un Manaudou.

Objectif : France open d'été

À Rennes, son objectif, « c'est surtout d'améliorer mes temps et mes chances pour les championnats de France open d'été. »

« Il fait rayonner son club, et même l'établissement et la communauté de communes, souligne Thierry Jacquot. Parce qu'à l'annonce des résultats, quand on cite son nom sur un podium, on nomme aussi son club, avec Moselle et Madon aux côtés de grandes villes, Villejuif, Massy ou Marseille. »

Un binôme soudé

Émile a trouvé en la personne de son coach un ami et un guide incontournable. « En entrant au club, à 12 ans, j'avais déjà en tête de devenir nageur professionnel. Je nageais vite, mais mal. » Aussi, Thierry lui fait travailler sans relâche le geste parfait. Il l'accompagne à toutes les compétitions, où il peaufine lui-même sa propre expertise en observant les nageurs de niveau international.

Une expertise dont profitent tous les nageurs de la SN2M. ■



Émile Alix, aux côtés de son coach Thierry Jacquot, devant le bassin d'entraînement de l'Aqua'MM à Neuves-Maisons.

Pour plus d'informations sur le club SN2M : Jean-Paul Soulat, trésorier, 06 01 97 34 18, clubsn2m@gmail.com, 03 83 40 01 41

Pont-Saint-Vincent. Les taux des taxes 2025 en baisse

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont procédé à la validation de huit délibérations.

- ▶ Les taux communaux des taxes 2025 sont en légère baisse par rapport à 2024 et s'établissent comme suit : taxe d'habitation 15,98 % ; taxe foncière sur les propriétés bâties 36,39 % ; taxe foncière sur les propriétés non bâties 28,33 %.
- ▶ Le budget primitif 2025 est adopté comme suit : en fonctionnement 2 499 337 € et en investissement 977 243 €.
- ▶ Une convention fourrière animale avec le Groupe SACPA est décidée pour un montant de 0,90 € HT par habitant, à effet au 1^{er} janvier 2025 pour une durée d'un an reconductible tacitement trois fois. Le marché de prestations de service comprend : capture, ramassage, transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et gestion de la fourrière animale.
- ▶ Une convention de partenariats dans le cadre du programme « Classes olympiques 2024-2025 » pour les écoles vincipontaines est acceptée avec le Comité départemental olympique et sportif de Meurthe-et-Moselle pour un montant de 1 200 €.



Richardménil. Un pôle pluriprofessionnel de santé en projet

Dans ce projet de pôle pluriprofessionnel de santé, une vingtaine de logements sont prévus pour les deux étages et le rez-de-chaussée sera consacré au pôle médical. Le projet a été présenté lors du dernier conseil municipal.



Le projet des deux immeubles envisagés pour ce projet pluriprofessionnel de santé a été détaillé.

Le conseil municipal s'est réuni pour délibérer sur un copieux ordre du jour (15 points). Si tous les projets de délibération ont été largement validés (compte administratif 2024, compte de gestion 2024, budget primitif 2025 tenant compte de la prise en charge par la commune de la démolition de l'ancienne école Barrès, subventions aux associations, opposition aux fermetures de classes), un point important a été abordé.

En projet depuis juin 2021, la création d'un pôle pluriprofessionnel de santé a été présentée et explicitée. Il s'agira, pour la commune, d'acquérir en VEFA (vente en futur d'achèvement) des cellules commerciales, destinées à des services de santé (médecins, kinés, spécialistes, différents thérapeutes) pour mettre en place ce pôle de santé.

Des immeubles de type R2

Les travaux ont commencé, rue de Nancy. En décembre 2026, deux immeubles seront livrés. Des immeubles de type R2 (rez-de-chaussée + 2 étages) dont la hauteur maximale au faîtage sera de 9,90 m. Une vingtaine de logements sont prévus pour les deux étages et le rez-de-chaussée sera consacré au pôle médical. Un parking sera également aménagé pour faciliter le stationnement de la patientèle.

Ce projet de création d'un pôle santé a été approuvé par le conseil municipal et sera adopté lorsque France Domaines aura donné son accord.



ACTUALITÉS DIVERSES



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—VÉZELISE

Ligne ferroviaire 14 : début des travaux prévu en septembre

Beaucoup de personnes étaient présentes à la réunion publique pour la réouverture de la ligne ferroviaire 14 Nancy-Contrexéville, en présence notamment du sénateur Jean-François Husson. L'occasion de faire un récapitulatif sur le projet. La région Grand Est est porteuse de ce dernier en devenant notamment propriétaire de l'infrastructure et fait appel au maître d'ouvrage Nova 14.

Des dates ont été données, avec en particulier celle du dé-

but réel des travaux en septembre 2025 et celle de la réouverture tant attendue en 2027. Des travaux de réhabilitation sont prévus, notamment des fermetures de passages à niveau pour des raisons de sécurité, des aménagements afin de réduire les nuisances sonores seront aussi mis en place.

Lors de cette réunion, il a aussi été question des effets de cette réouverture sur le plan environnemental et économique. Ce mode de transport apporte-

ra une dynamique économique, un retour des mobilités. 300 emplois seraient créés au total sur la durée du chantier et 65 emplois pérennes sur Mirecourt. ■



La réunion publique a permis de donner plus d'éléments aux futurs usagers de la ligne 14.

